



CONSEIL MUNICIPAL

13 MARS 2023

Conseil Municipal du 13 mars 2023 - 18 heures

Compte rendu

Convocation : 06/03/2023

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 06/02/2023
- 2) Don à la Turquie/Syrie suite au séisme
- 3) Vote des Comptes de Gestion 2022 - budget principal et budgets annexes
- 4) Vote des Comptes Administratifs 2022 - budget principal et budgets annexes
- 5) Affectation des résultats
- 6) Vote des taux d'imposition 2023
- 7) Fixation de la durée d'amortissement pour le compte budgétaire 204
- 8) Vote des Budgets Primitifs 2023 - budget principal et budgets annexes
- 9) Finances - Camping - Tarifs 2023 pour la petite restauration
- 10) Motion contre la fermeture de classe dans certaines écoles du territoire de LTC
- 11) Motion en faveur de l'hôpital de Trestel **REPORT**
- 12) Questions diverses

	Présent	Pouvoir	Absent
Anne-Françoise PIEDALLU	X		
Gilbert RANNOU	X		
Cécile HERVÉ	X		
Grégoire CLIQUET	X		
Maryvonne LANOË	X		
Roland PATEZOUR	X		
Véronique LE CALVEZ		Donne pouvoir à Roland PATEZOUR	X
Gérard PONGERARD	X		
Dominique LE ROUX	X		
Jean-Pierre QUESNEL		Donne pouvoir à Gilbert RANNOU	X
Sabrina DURAND	X		
Gwenaël CLOAREC	X		
Bruno DUVAL	X		
Nathalie BOSSUYT	X		
Yves TESSIER	X		

Secrétaire de séance : Dominique LE ROUX

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 6 février 2023

Madame le Maire propose l'approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 6 février 2023.

VOTE : UNANIMITÉ

2. Don à la Turquie/Syrie suite au séisme

A la suite du double séisme meurtrier qui a touché le 6 février dernier, le Sud de la Turquie et le Nord-Ouest de la Syrie, le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE) a activé le Fonds d'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (FACECO) afin de fédérer les initiatives de solidarité de ces dernières avec les populations victimes.

C'est l'unique outil de l'État donnant la possibilité aux Collectivités de répondre rapidement et efficacement aux situations d'urgence.

Madame Le Maire propose au Conseil Municipal de faire un don au FACECO « Turquie-Syrie ».

VOTE : 1 000 €, UNANIMITÉ (Grégoire CLIQUET absent)

LES BUDGETS :

Madame Le Maire rappelle que, cette année, la Commission communale des Finances s'est réunie à trois reprises pour travailler sur les budgets municipaux :

- Le mercredi 1^{er} février 2023 à 15H

en présence de Madame Sévenet, Conseillère du Trésor Public

Ordre du jour : les Comptes Administratifs provisoires 2022 des différents budgets de la commune

- Le mercredi 8 février 2023 à 15H

en présence de Madame Sévenet, Conseillère du Trésor Public

Ordre du jour : les propositions de Budgets Primitifs 2023 des différents budgets annexes

- Le mercredi 1^{er} mars 2023 à 15H

Ordre du jour : la proposition de Budget Primitif 2023 du Budget Principal

Par ailleurs, afin d'alimenter les propositions du Budgets Primitifs 2023, la Commission Travaux s'est réunie sur des sujets spécifiques le mercredi 1^{er} février 2023 à 18H.

Les détails des différents budgets sont mis en annexe.

Madame Le Maire précise que les taux des impôts locaux pour 2023 restent inchangés, que les dépenses de fluides sont en forte augmentation (X2.4, valable pour toutes les communes), que les dépenses d'Investissement vont persister donc c'est en Fonctionnement que les efforts seront à faire. Derrière l'Investissement, ce sont les Entreprises qui travaillent.

Gilbert RANNOU explique qu'il va falloir être au plus près des Dépenses.

Grégoire CLIQUET arrive à 18H15.

3. Vote des Comptes de gestion 2022 - Budgets Annexes et Budget Principal

CAMPING :

Approbation du Compte de Gestion présenté par la Trésorière pour l'exercice 2022 - **VOTE : UNANIMITÉ**

MOUILLAGES :

Approbation du Compte de Gestion présenté par la Trésorière pour l'exercice 2022 - **VOTE : UNANIMITÉ**

LOTISSEMENT SAINT GONERY :

Approbation du Compte de Gestion présenté par la Trésorière pour l'exercice 2022 - **VOTE : UNANIMITÉ**

PRINCIPAL :

Approbation du Compte de Gestion présenté par la Trésorière pour l'exercice 2022 - **VOTE : UNANIMITÉ**

4. **Vote des Comptes Administratifs 2022 - Budgets Annexes et Budget Principal**
(tableaux mis en annexe)

Compte Administratif 2022 - CAMPING				
		Dépenses	Recettes	Excédent (+) ou Déficit (-)
Exercice 2022	Section de Fonctionnement	152 267.21 €	165 187.75 €	+ 12 920.54 €
	Section d'Investissement	40 351.17 €	80 769.92 €	+ 40 418.75 €
Reports de l'exercice 2021	Report en Section de fonctionnement (002)	0	2 580.82 €	
	Report en Section d'investissement (001)	0	58 133.00 €	
Résultat cumulé en Fonctionnement au 31/12/2022				+ 15 501.36 €
Résultat cumulé en Investissement au 31/12/2022				+ 98 551.75 €
Résultat cumulé au 31/12/2022				+ 114 053.11 €

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-14 du CGCT, Madame Le Maire se retire de la salle, le Conseil Municipal élit Roland PATEZOUR, Président de séance. Nombre de membres présents ou représentés : 14

VOTE : UNANIMITÉ

Compte Administratif 2022 - MOUILLAGES				
		Dépenses	Recettes	Excédent (+) ou Déficit (-)
Exercice 2022	Section de Fonctionnement	28 463.20 €	37 976.40 €	+ 9 513.20 €
	Section d'Investissement	12 150.00 €	2 639.27 €	- 9 510.73 €
Reports de l'exercice 2021	Report en Section de fonctionnement (002)	0	0	
	Report en Section d'investissement (001)	0	0	
Résultat cumulé en Fonctionnement au 31/12/2022				+ 9 513.20 €
Résultat cumulé en Investissement au 31/12/2022				- 9 510.73 €
Résultat cumulé au 31/12/2022				+ 2.47 €

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-14 du CGCT, Madame Le Maire se retire de la salle, le Conseil Municipal élit Roland PATEZOUR, Président de séance. Nombre de membres présents ou représentés : 14

VOTE : UNANIMITÉ

Compte Administratif 2022 - LOTISSEMENT SAINT GONERY				
		Dépenses	Recettes	Excédent (+) ou Déficit (-)
Exercice 2022	Section de Fonctionnement	41 658.38 €	136 665.00 €	+ 95 006.62 €
	Section d'Investissement	7 046.57 €	39 998.67 €	+ 32 952.10 €
Reports de l'exercice 2021	Report en Section de fonctionnement (002)	70 941.68 €	0	
	Report en Section d'investissement (001)	0	18 322.42 €	
Résultat cumulé en Fonctionnement au 31/12/2022				+ 24 064.94 €
Résultat cumulé en Investissement au 31/12/2022				+ 51 274.52 €
Résultat cumulé au 31/12/2022				+ 75 339.46 €

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-14 du CGCT, Madame Le Maire se retire de la salle, le Conseil Municipal élit Roland PATEZOUR, Président de séance. Nombre de membres présents ou représentés : 14

VOTE : UNANIMITÉ

Compte Administratif 2022 - PRINCIPAL				
		Dépenses	Recettes	Excédent (+) ou Déficit (-)
Exercice 2022	Section de Fonctionnement	1 602 635.87 €	1 678 219.40 €	+ 75 583.53 €
	Section d'Investissement	363 660.16 €	585 429.06 €	+ 221 768.90 €
Reports de l'exercice 2021	Report en Section de fonctionnement (002)	0	0	
	Report en Section d'investissement (001)	244 938.92 €	0	
Résultat cumulé en Fonctionnement au 31/12/2022				+ 75 583.53 €
Résultat cumulé en Investissement au 31/12/2022				- 23 170.02 €
Résultat cumulé au 31/12/2022				+ 52 413.51 €

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-14 du CGCT, Madame Le Maire se retire de la salle, le Conseil Municipal élit Roland PATEZOUR, Président de séance. Nombre de membres présents ou représentés : 14

VOTE : UNANIMITÉ

Retour de Madame Le Maire.

Madame Le Maire explique au Conseil Municipal que les 3 points à suivre doivent être votés avant de voter les Budgets Primitifs 2023 car ils font partie des propositions de Budgets Primitifs.

5. Affectation des résultats

CAMPING :

Le Compte Administratif 2022 fait apparaître un excédent de Fonctionnement de 15 501.36 €.

Madame Le Maire propose de l'affecter entièrement à la section de Fonctionnement du Budget Primitif 2023.

VOTE : UNANIMITÉ

MOUILLAGES :

Le Compte Administratif 2022 fait apparaître un excédent de Fonctionnement de 9 513.20 €.

Madame Le Maire propose de l'affecter entièrement à la section d'Investissement du Budget Primitif 2023.

VOTE : UNANIMITÉ

PRINCIPAL :

Le Compte Administratif 2022 fait apparaître un excédent de Fonctionnement de 75 583.53 €.

Madame Le Maire propose de l'affecter entièrement à la section d'Investissement du Budget Primitif 2023.

VOTE : UNANIMITÉ

6. Vote des taux d'imposition 2023

Madame Le Maire propose le maintien des taux pour l'année 2023, soit :

- Taxe d'habitation (TH) : 17.62 %

- Foncier bâti : 42.40 %

Pour mémoire : Taux modifié en avril 2021, suite aux modifications législatives, afin de compenser les pertes dues à la suppression de la TH, intégration du taux départemental et coefficient correcteur mis en place

- Foncier non bâti : 63.26 %

Madame Le Maire explique qu'une Loi pourrait être votée concernant la TH des résidences secondaires pour les zones « tendues ».

VOTE : UNANIMITÉ

7. Fixation de la durée d'amortissement pour le compte budgétaire 204

Madame Le Maire explique qu'il y a lieu de fixer la durée de l'amortissement pour une nouvelle Dépense d'Investissement du Budget Principal : l'Attribution de Compensation GEPU.

Cette Dépense est imputée au compte 2046. Il est proposé, sur les conseils de la Trésorerie de Lannion, une durée d'amortissement de 30 ans pour ce type de dépense.

En effet, la M14 2023 précise que désormais :

Les subventions d'équipement versées sont amorties sur une durée maximale de :

a) Cinq ans lorsqu'elles financent des biens mobiliers, du matériel ou des études auxquelles sont assimilées les aides à l'investissement consenties aux entreprises, non mentionnées au b) et c) ;

b) Trente ans lorsqu'elles financent des biens immobiliers ou des installations ;

c) Quarante ans lorsqu'elles financent des projets d'infrastructures d'intérêt national (exemples : logement social, réseaux très haut débit...).

VOTE : UNANIMITÉ

8. Vote des Budgets Primitifs 2023 - Budgets Annexes et Budget Principal (tableaux mis en annexe)

CAMPING :

VOTE pour l'inscription des crédits au Budget Primitif 2023 : **UNANIMITÉ**

MOUILLAGES :

VOTE pour l'inscription des crédits au Budget Primitif 2023 : **UNANIMITÉ**

LOTISSEMENT SAINT GONERY :

VOTE pour l'inscription des crédits au Budget Primitif 2023, **en vue de sa clôture en 2023** : **UNANIMITÉ**

PRINCIPAL :

VOTE pour l'inscription des crédits au Budget Primitif 2023 : **UNANIMITÉ**

9. Finances - Camping - Tarifs 2023 pour la petite restauration

Madame Le Maire rappelle au Conseil Municipal que les tarifs 2023 pour le Camping ont été votés lors de la séance du Conseil Municipal du 5 décembre 2022, mis à part les tarifs pour la petite restauration, au vu du contexte de fluctuation des prix.

Voici à présent la proposition 2023 :

	2023
Services	
Croque Monsieur	5.00 €
Croque Monsieur 3 fromages	5.00 €
Tartine au chèvre	5.00 €
Baguet'in lardon émmental	5.00 €
Nuii	2.90 €
Cône Extrême	2.60 €
Cône Extrême cookie vanille	2.00 €
Cône KIT KAT	2.60 €
Maxibon	2.90 €
Bâtonnet Lion	2.90 €
Nestea push up	2.00 €
Glace à l'eau Pirulo	2.00 €
Glace Smarties pop up	2.60 €
Gaufre	2.50 €
BOISSON BOUTEILLE 1 Litre	1.00 €
Canette sans alcool	2.00 €
Bière	3.50 €
PETIT DEJEUNER : 1/3 baguette, 1 croissant, beurre, confiture, jus d'orange, café	7.00 €
Baguette	1.15 €
Baguette Tradition	1.35 €
Paquerette	1.35 €
Marguerite	1.75 €
pain au chocolat	1.25 €
Croissant	1.15 €
6 crêpes	4.00 €
Lave Linge	4.00 €
Sèche Linge	3.50 €
Dosette de lessive	1.50 €
Café/ Thé	1.20 €
Papier toilette	0.75 €
Adaptateur prise EU prise FR	16.00 €

VOTE : UNANIMITÉ

10. Motion contre la fermeture de classe dans certaines écoles du territoire de LTC

La proposition de motion sera remise sur table le jour de la séance.

VOTE : UNANIMITÉ

11. Motion en faveur de l'hôpital de Trestel **REPORT**

En attente d'un support identique pour toutes les communes de LTC.

VOTE :

12. Questions diverses

- Le prochain Conseil Municipal aura lieu le lundi 17 avril 2023 à 18H30
- Ateliers « mémoire » (15 personnes), conférence le 30 mars au Celtic pour démarrer
- Conférence le 15 avril à 14H « les jardins face à la sécheresse » Philippe MENIER
- Casque de réalité virtuelle, essais pour les Élus le 23 mars à partir de 17H

Séance terminée à 20H25